

**Compte rendu Sommaire**  
**Réunion du Conseil Communautaire**  
**Séance du 1<sup>er</sup> décembre à 18h30.**

**Date de convocation**

**24/11/2015**

L'an DEUX-MILLE-QUINZE, le PREMIER du mois de décembre, à 18h30, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

**Membres présents :**

**AMNEVILLE :** M. MUNIER, Mme CALCARI JEAN, M. MITIDIERI, M. DALLA FAVERA, Mme ARNOULD-RIVATO et M. DIEUDONNE

**BRONVAUX :** M. FAVIER,

**CLOUANGE :** Mme THOMAS, M. HOVER et M. RAFFLEGEAU,

**MARANGE SILVANGE :** M. MULLER, Mme TOUSSAINT, M. MEOCCI et Mme GREFF

**MONTOIS LA MONTAGNE :** M. CANTELE et Mme SCHUMMER,

**MOYEVRE-GRANDE :** MM. DROUIN (point 1 et 2) et TIRLICIEN (point 1 et 2)

**MOYEVRE-PETITE :** M. HENRY,

**PIERREVILLERS :** M. PELIZZARI et Mme DAMILOT

**ROMBAS :** M. FOURNIER, Mme WAGNER, M. RISSER, Mme MACAIGNE, MM. BARTHELEMY, NOBILE et VILLA

**RONCOURT :** MM. HALTER et FICHTER

**ROSSELANGE :** M. MATELIC, M<sup>me</sup> SEEMANN et M. SCHONS,

**SAINTE MARIE AU CHENES :** M. WATRIN, Mme FRANIA, M. CAYRÉ et M. KOSCIUSZKO

**VITRY-SUR-ORNE :** M. CORRADI et Mme DURIVAL

**Membres absents ayant donné procuration :**

Mme GIULIANO à M. MITIDIERI

M. WROBEL à M. FAVIER

M. BOLTZ à M. FOURNIER

Mme CONTESE à M. RISSER

M. DROUIN à M. MUNIER (à partir du point 3)

Mme BARTOLETTI à M. TIRLICIEN (point 1 et 2)

M. TIRLICIEN à M. BARTHELEMY (à partir du point 3)

M. LACAVALA à M. MATELIC

M. SCHWEIZER à M. HENRY

Mme BENCI à Mme MACAIGNE

**Absent excusés :** MM. PIERRE, VOLLE, Mme CISAMOLO, Mme BARTOLETTI (à partir du point 3)

**Absents :** Mme LOMBARDI, MM. ROVIERO, DI EGIDIO

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil communautaire du 08 octobre 2015
- **ACCEPTE**, à l'unanimité, de modifier l'ordre de présentation des points à l'ordre du jour comme suit :
  - o 2. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal de la Moselle – Avis du conseil communautaire
  - o 3. Elaboration d'un schéma de mutualisation – pistes de mutualisation
- **VALIDE**, à l'unanimité, le Scénario de synthèse qui tient compte des observations formulées par le Comité de Pilotage suite à l'analyse des 3 scénarios proposés.

- **EMET**, à l'unanimité, un avis favorable sur la proposition du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale qui concerne le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, à savoir :
  - Rattachement de la Commune de Saint-Ail à la communauté de communes du Pays Orne Moselle
- **EMET**, avec 46 voix « POUR » et 1 abstention un avis favorable sur la proposition du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale qui concerne le territoire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, à savoir :
  - Maintien de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle
- **EMET**, à l'unanimité, EMET un avis favorable sur les 3 pistes de réflexion à mener dans la cadre de l'élaboration du schéma de mutualisation 2016 de la CCPOM, à savoir :
  - les achats groupés
  - le nettoyage des voiries
  - les ateliers généraux (centralisation des entretiens des véhicules, engins à moteur, etc...)
- **ADOPTE**, à l'unanimité, la décision modificative n° 3 au Budget principal 2015, qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 0,00 € (virements de crédits d'un compte à un autre compte)  
SECTION D'INVESTISSEMENT : 1.281.069,37 €

- **ADOPTE**, à l'unanimité, la décision modificative n° 3 au budget annexe « Gestion des déchets ménagers » 2015, qui s'équilibre, comme suit, en dépenses et en recettes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 0,00 € (virements de crédits d'un compte à un autre compte)  
SECTION D'INVESTISSEMENT : Néant

- **DECIDE**, à l'unanimité de passer un avenant n°4 au contrat de Délégation de Service Public des structures petite enfance de Rombas et d'Amnéville signé avec Léo Lagrange Centre Est afin de prolonger la durée de celle-ci jusqu'au 31 mars 2016,
- Et autorise le Président à signer cet avenant n°4
- **DECIDE**, à l'unanimité, de passer un avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public des structures petite enfance de la Vallée de l'Orne, de Marange-Silvange et de Sainte-Marie-aux-Chênes. signé avec Léo Lagrange Centre Est afin de prolonger la durée de celle-ci jusqu'au 31 mars 2016,
- Et autorise le Président à signer cet avenant n°2
- **DESIGNE**, à l'unanimité, Monsieur WATRIN membre de de la CAO de la CCPOM pour participer à la Commission d'Appel d'Offre du groupement qui se réunira prochainement pour l'examen des offres de fourniture de GAZ.
- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 28 avril 2014.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 28 avril 2014,

Fin de la séance à 19h55.

Fait à Rombas, le 09 décembre 2015,

Affiché le 11/12/2015

Le Président



*[Signature]*

Lionel FOURNIER